Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 035-213501885-20260302-DCM26_014-DE

Montfort sur Meu
terre d'éveil

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le deux mars deux mil vingt-six à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence **de Fabrice DALINO, maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date d'envoi de la convocation : **23 février 2026**

PRÉSENTS :
Les Adjoints au Maire :
Mesdames FAUCHOUX – LE GUELLEC
Messieurs BERTRAND –BOURGOGNON – DESSAUGE – GUILLOUET.

Les Conseillers municipaux :
Mesdames ANDRIAMANDIMBY – BIRLOUET – DAVID (arrivée à 19h10 avant vote délibération n°26.013) – HUET – PELLETIER – RICHOUX – SAUVÉE
Messieurs DUFFE – NEDELEC – PARTHENAY – THIRION

PROCURATIONS :
Mme CANOVAS a donné pouvoir à Mme RICHOUX
Mme CHAUVIN a donné pouvoir à M. THIRION
M. FIERDEHAICHE a donné pouvoir à Mme SAUVÉE
Mme HERITAGE a donné pouvoir à M. NEDELEC
Mme LE BAIL-POUTREL a donné pouvoir à Mme LE GUELLEC
Mme LE PALLEC a donné pouvoir à M. DALINO
Mme MENTENS a donné pouvoir à M. DESSAUGE
M. TILLARD a donné pouvoir à Mme DAVID

ABSENTS :
M. ANDRIAMANDIMBY
M. GAUTHIER
M. LE BRAS

SECRÉTAIRE : M. THIRION

FD/PC/SC 26-014

BUDGET COMMUNAL – VOTE DU COMPTE DE GESTION 2025

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'ordonnance N°2025-526 relative à la généralisation du Compte Financier Unique (CFU) et modifie la partie réglementaire du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

VU le décret N°2025-1428 du 30 décembre 2025 relatif à la généralisation du CFU et à l'harmonisation du cadre budgétaire et comptable des collectivités territoriales ;

VU la délibération N°25-25 du 31 mars 2025 approuvant le vote du budget primitif 2025 ;

CONSIDERANT que la collectivité s'est assurée que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de tous les mandats de paiement et titres ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2025 ;

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
mairie@montfort-sur-meu.bzh
www.montfort-sur-meu.bzh

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 035-213501885-20260302-DCM26_014-DE

STATUANT sur l'exécution du Budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

CONSIDERANT la disparition au sein du CGCT des notions de Compte Administratif et de Compte de Gestion pour l'ensemble des entités publiques locales sous instruction M57, qui devront à titre obligatoire produire un CFU sur leurs comptes de l'exercice budgétaire 2026.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **DECLARE** que le Compte de Gestion dressé pour les opérations du budget de la Ville de Montfort-sur-Meu au titre de l'exercice 2025 par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserves de sa part ;
- **DECLARE,** qu'à compter de 2026, la ville de Montfort-sur-Meu validera la conformité des écritures comptables via l'approbation d'un Compte Financier Unique.

Ampliation de la présente délibération sera adressée à :
- Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur le Comptable public.

Pour extrait certifié conforme,
Au registre des délibérations

Fabrice DALINO,
Maire

MAIRIE DE MONTFORT-SUR-MEU
(Ille-et-Vilaine)

Dominique THIRION,
Secrétaire de Séance

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
mairie@montfort-sur-meu.bzh
www.montfort-sur-meu.bzh